Il est sûr, dès maintenant, que ce jour-là les bancs d'orateurs seront pris d'assaut.

On a remarqué l'occasion de s'amuser dans le palais législatif.....

M. Deschanel à Carmaux

Paris, 27 décembre. — M. Deschanel est arrivé à Carmaux. Le maître de chapelle doit avoir lieu la conférence est pavoisée de drapeaux.

Bien avant l'heure où la séance doit s'ouvrir, 600 personnes y sont réunies. Lorsque M. Deschanel arrive, accompagné des membres du Cercle républicain, la salle entière se lève. L'orchestre joue la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

Au milieu de l'ordre le plus parfait il est procédé à l'élection du bureau. M. Héran, ancien député, est choisi comme président. MM. Sedes et Vigouroux sont nommés assesseurs, par acclamations. M. Héran donne la parole à M Deschanel qui commence aussitôt sa conférence.

L'orateur est écouté avec une grande attention par son auditoire qui applaudit chaleureusement à plusieurs reprises.

La péroraison de l'orateur a particulièrement soulevé un vif enthousiasme et les applaudissements ont redoublé lorsqu'il a remercié l'assistance de l'accueil sympathique qui lui a été fait.

Au moment où M. Héran a déclaré la séance levée divers assistants ont réclamé l'Hymne russe que l'orchestre a joué aussitôt. La sortie s'est effectuée sans incident.

LE Haut commandement de l'armée

Paris, 27 décembre. — On lit dans le *Jour* :

Le général Brugère, qui exerce, depuis le 26 décembre 1893, le commandement du 8e corps d'armée, à Bourges, et qui, par conséquent, a terminé hier ses trois ans de commandement, n'est pas maintenu à la tête du 8e corps. Il est remplacé à Bourges, ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelques jours, par le général Caillard, commandant la 36e division d'infanterie, à Bayonne.

Le décret qui nomme le général Caillard porte que son prédécesseur est appelé à d'autres fonctions. Quelles sont ces fonctions? *C'est probablement, comme nous l'avons fait pressentir dernièrement, le commandement du 1er corps d'armée, à Lille, dont le chef actuel, le général de France, serait appelé à la tête de l'état-major général, en remplacement du général de Boisdeffre.*

Celui-ci irait prendre à Saint-Pétersbourg la succession du comte de Montebello nommé ambassadeur à Londres, en remplacement de M. de Courcel, démissionnaire.

D'autre part, le général de France étant atteint par la limite d'âge dans vingt mois, il est question de lui donner comme coadjuteur, avec droit de succession et en dehors des soucs chefs actuels de l'état-major général, un général de division qui serait soit le général Renoard, actuellement commandant l'Ecole supérieure de guerre, ancien chef du 2e, puis du 3e bureau de l'état-major général, ancien sous-chef d'état-major général; soit le général Brault, actuellement commandant le 16e corps d'armée, à Nantes, ancien chef de cabinet de M. de Freycinet, puis commandant de la division de Nancy; soit, enfin, le général Kessler, actuellement commandant la 12e division d'infanterie, à Reims, ancien chef de cabinet des généraux Farron et Logerot, puis chef d'état-major au Tonkin et au 1er corps d'armée.

D'autre part, on annonce que le général Grisot, commandant la 19e division d'infanterie à Rennes, sera appelé le 28 janvier au commandement du 2e corps d'armée, à Amiens, en remplacement du général d'Aubigny qui passera à cette époque au cadre de réserve.

On le voit, d'importantes modifications dans le haut commandement se préparent; elles seront officielles dans quelques jours.

La tombola de la Légion d'honneur

Paris, 27 décembre. — Aujourd'hui à 2 heures, dans un salon de la grande chancellerie a eu lieu le tirage de la tombola organisée au profit de sa caisse de secours par l'Association amicale des Anciennes élèves des maisons de la Légion d'honneur.

Les opérations du tirage étaient dirigées par le commandant Lion, officier d'ordonnance du général Duvoid. Elles ont pris fin à 6 heures.

Les lots étaient au nombre de 407.

Parmi les nombreuses dames se trouvaient Mme la duchesse d'Ouerstadt, la générale Février, la duchesse d'Uzès, la duchesse Decazes, l'amiral Bourgois, la baronne de Lastcyrie, la baronne d'Auzac, la comtesse de Senac, etc.

La distribution des lots sera faite mercredi de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

L'échauffourée de Brest

Brest, 27 décembre. — A la suite de l'enquête faite par le rapporteur près le conseil de guerre maritime, le préfet maritime a décidé que trois maréchaux-des-logis et cinq canonniers des batteries de l'artillerie de marine, compromis dans les désordres qui ont suivi la fête de la Sainte-Barbe, comparaîtraient le 6 janvier devant le conseil de guerre.

On ignore quelle décision sera prise pour les quatorze autres artilleurs arrêtés.

Un abbé chanteur de rues

Paris, 27 décembre. — Un abbé qui obtient en ce moment le plus grand succès auprès des étudiants et des étudiantes du quartier Latin, le chanoine Louis Martin, vient de recruter une troupe de chanteurs ambulants qui, sous sa conduite, vont chanter et quêter devant les cafés, au bénéfice des « étudiants pauvres ».

Le chanoine Martin a fort bel bel prestance. Sa barbe noire produit un grand effet sur sa soutane ornée du ruban d'officier d'académie.

Il s'intitule homme de lettres et philologue, et à ces deux titres, qu'il mentionne sur ses cartes de visite, il ajoute celui d'ex-candidat aux élections municipales du 15e arrondissement de Paris.

Il a l'intention de quêter dans tout Paris *pour l'extinction des dettes des étudiants.*

Durant l'été, il conduisa sa troupe de chanteurs vers les plages et les stations balnéaires.

Les étudiants sont ravis et font leur cortège au chanoine, lorsque celui-ci apparaît boulevard Saint-Michel.

NOUVELLES ETRANGÈRES

AUX PAYS ANNEXÉS

Les hostilités entre indigènes et immigrés

Strasbourg, 27 décembre. — Une altercation s'étant produite entre un étudiant lorrain, M. François et un étudiant allemand, M. Martin, le premier menaça son adversaire d'un soufflet. L'autre, en lui demandant des explications ou d'appeler M. François sur le terrain — ou pourtant ses compatriotes se font ordinairement gloire de vider leurs querelles, dénonça son conducteur, le recteur de l'Université, M. Lenel. Ce dernier en référa au Sénat académique, qui décida d'exclure M. François de l'Université.

Les étudiants alsaciens-lorrains protestèrent contre la sévérité excessive de cette mesure, et envoyèrent trois des leurs demander au recteur la remise de leur camarade. Ils voulaient surtout si bien les trois mandataires qu'ils se retirèrent confus. Il les menaça de leur faire fermer les portes de toutes les autres Universités allemandes. C'était briser du coup leur avenir, et cela explique la faiblesse des trois jeunes, faiblesse qu'ils regrettèrent d'ailleurs aussitôt.

Le groupe des Alsaciens-Lorrains depuis deux autres étudiants qui, eux, ayant tenu bon et parlé courageusement, se virent à leur tour exclus de l'Université strasbourgeoise. Mais les jeunes gens indigènes ne se tinrent pas pour battus. Ils rédigèrent une protestation, couverte à l'heure actuelle, de cent cinquantes signatures, par laquelle ils demandent ou la réintégration de leurs trois camarades, ou leur licenciement en masse.

Le conflit est donc arrivé à l'état aigu et l'émotion est vive dans tout le pays. Une polémique très acerbe s'est engagée entre les feuilles gouvernementales et les journaux alsaciens d'opposition. Les officieux, élargissant le débat, font de la querelle une question politique; ils prétendent que les étudiants alsaciens lorrains n'ont pas agi de leur propre initiative, mais qu'ils obéissent à un mot d'ordre venu de plus haut. La *Strassburger Post*, journal officieux et gallophobe, accuse même formellement M. Preiss, le vaillant député de Colmar, d'être leur inspirateur.

D'autre part, les organes libéraux et indépendants, commentent à l'avance la décision prochaine du Sénat académique, font remortir avec indignation le dégoût de ce fait: les jeunes gens d'Alsace-Lorraine exclus en masse d'une Université dont leur pays supporte seul tous les frais.

La hausse des prix du blé en Russie

Saint-Pétersbourg, 27 décembre. — La famine qui sévit dans les Indes commence à produire son effet dans le sud de la Russie, où les prix des céréales montent d'une façon assez peu inquiétante, par suite des manœuvres spéculatives des négociants.

A Vladivostock, Novorossiïck etc., où le prix du kilogramme de froment de deux hectolitres de froment ne dépassait pas six roubles, il est monté à dix roubles. Cette hausse est attribuée aux achats considérables que les Anglais font dans ce rayon.

Le nord du Caucase est actuellement parcouru par les représentants des maisons anglaises qui achètent des céréales, etc., pour les populations indiennes.

Les spéculateurs russes en profitent, dit le *Pravitelsvié Obozrainé*, pour demander le double du prix, aussi bien aux habitants du pays qu'aux Anglais.

Dernière Heure

M. Deschanel à Carmaux

Carmaux, 27 décembre. — Voici le *résumé* du discours de M. Deschanel :

M. Deschanel déclare qu'il vient combattre non contre des adversaires, mais pour des idées, puis, entrant tout de suite dans la question, il montre que sur le problème social tout le monde est d'accord.

Tous ont effet vouloir faciliter l'accès du plus grand nombre au capital et à la propriété, tous déplorent le contraste de l'extrême opulence et de l'extrême misère, tous condamnent l'oisiveté, tous flétrissent les fortunes mal acquises et entendent appliquer la rigueur des lois à l'agiotage et aux accaparements; mais on diffère sur le moyen.

M. Deschanel démontre que ce remède, le socialisme ne peut pas l'apporter, car le socialisme, en définitive, n'est autre chose que le collectivisme, c'est-à-dire « un changement dans le régime de la propriété par la socialisation des moyens de production ». Or, l'organisation socialiste serait à la fois désastreuse pour la production et inéquitable au point de vue de la répartition des fruits du travail.

Examinant ensuite la question du socialisme agraire, M. Deschanel met en évidence la grosse question que constitue le dire aux petits propriétaires du sol : « Nous ne toucherons pas à la petite propriété ? nous n'en voulons pas à la grande ».

Où en effet commencera et finit la petite propriété, A quel taux s'arrêtera la confiscation ? Aussi le programme agricole des socialistes ne tient pas qu'un grossier mirage-l'oeil. Et quand le paysan français verra la réalité à travers les artifices d'une rhétorique captieuse, on trouvera derrière chaque buisson et *derrière* chaque haie un tout prêt à défendre le droit de propriété et l'œuvre de la Révolution française.

M. Deschanel oppose ensuite au socialisme la solidarité. Pour lui, l'organisation pratique des associations professionnelles est le meilleur moyen pour les ouvriers d'obtenir la rémunération qui leur est due, car l'association professionnelle est le germe de la coopération sous sa triple forme : production, consommation et crédit.

« Quant à ce étude, dit-il, les grandes sociétés coopératives de production et de l'Angleterre, on sent tout ce qu'il y a de sain, de fort et de viril dans ces institutions jeunes et florissantes. Filles de la démocratie et de la Liberté, et comme elles, ennemies de toutes les ombres de vie les abstractions socialistes sont factices, vides et glacées. Donc, rejetons l'idée fausse, l'idée contraire au profit de l'idée d'association et de solidarité, car l'avenir est à l'association libre et la coopération, qui tueront l'association forcée.»

En terminant, M. Deschanel montre que le socialisme a pour conséquence nécessaire l'internationalisme, car l'intérêt du socialisme est en contradiction avec l'idée de patrie.

Au tombeau de Pasteur

Paris, 27 décembre. — Pendant toute la journée, une foule qui peut être évaluée à 25,000 personnes, composée en moyenne partie d'ouvriers et de petits bourgeois, a défilé dans le cavau, où a été déposé le cercueil de Pasteur.

Beaucoup de personnes en passant devant le sarcophage, déposaient des fleurs et des bouquets de violettes.

Mme Pasteur, à ce moyen-nous, l'intention de faire transporter les couronnes adressées hier et celles provenant des obsèques, qui ne sont pas trop abîmées, à Garches, dans la chambre où est mort son mari, et qu'elle transformera en chambre de souvenir.

La nomination de M. Doumer AU TONKIN

Paris, 27 décembre. — De la *Petite République* :

M. Doumer accepte le poste de gouverneur général de l'Indo Chine que le Cabinet modéré lui offre.

On peut, sur cette nomination, se livrer à diverses réflexions. La première qui vienne à l'esprit n'a pas trait à la disposition politique d'un homme qui pourrait rendre des services à la démocratie, mais que penser du ministère modéré qui, sans doute, cherche à dénoncer les manœuvres du cabinet Bourgeois comme autant de brouillons à l'esprit faux et ne possédant aucune qualité gouvernementale. Et voilà qu'il confie ce poste important, qui doit rester contrôlé, à un de *ces hommes. Quelle logique !*

Du *Voltaire* :

Le *Journal officiel* publie, ce matin, un décret nommant M. Doumer gouverneur général de l'Indo-Chine.

C'est pour accomplir dans notre grande colonie une œuvre vraiment nationale que M. Paul Doumer a accepté les importantes fonctions qui lui sont offertes.

Il est été grand dommage que des considérations de politique intérieure aussi peu sérieuses aient pu empêcher le gouvernement et sur le consentement de M. Paul Doumer.

M. Doumer était désigné par son activité, sa puissance de travail, son fermeté pour rendre à la France les plus grands services.

L'élection du XIXe arrondissement DE PARIS

Paris, 27 décembre. — Après la proclamation du scrutin dans le 19e arrondissement et les manifestations auxquelles elle a donné lieu, un groupe d'électeurs, rapidement grossi sur le parcours, s'est rendu chez le nouvel élu, place des Fêtes, et l'a acclamé.

M. Girault s'est ensuite mis à la tête des manifestants avec MM. Charles Bos, Brard, Archain, conseillers municipaux, et le groupe, précédé de la Fanfare des zouaves du 19e arrondissement, a parcouru les rues de l'arrondissement.

Rue de Crimée, les partisans de M. Brunet, socialiste, ayant voulu chanter la *Carmagnole*, immédiatement couverte par la fanfare, une bagarre s'est engagée, mais peu grave. Les agents n'ont pas eu à intervenir.

M. Girault a ensuite offert un punch à ses partisans dans un établissement de l'Ourque.

AU VÉLODROME D'HIVER

Paris, 27 décembre. — Il y avait beaucoup de monde, aujourd'hui au Vélodrome d'hiver, pour la deuxième journée de la course des 3 jours.

C'est par les séries d'un handicap de 920 mètres que la réunion a commencé.

Le vainqueur de cette épreuve a été Fossier, battant Dellienne 2e et Muraour 3e.

Une course prime inscrite ensuite au programme a été marquée par une chute grave de quelques concurrents. Deux d'entre eux ont été sérieusement blessés. Chanan a été relevé avec la jambe droite cassée et Renard avec la jambe droite fendue.

La dernière prime a été remportée par Cornet, battant Crolsy. Les mêmes concurrents que vendredi continuent s'aligner pour la course 30 kil. avec entraînement.

Après une épreuve monotone, le classement est ainsi établi : 1er, Armstrong ; 2e, Bonhours ; 3e, Bauge.

Le classement totalisé des deux premières journées est le suivant :

1er, Armstrong; 2e, Bonhours; 3e, Bauge; 4e, Lorge.

Samedi prochain, 3e et dernière journée de *cette épreuve avec une course de 100 kil.*

Arrestation d'un gardien de la paix

Lyon, 27 décembre. — Le préfet du Rhône vient de signer la révocation et a ordonné l'arrestation d'un gardien de la paix nommé Pichon, qui avait violé la petite fille d'un sous-brigadier. Cette petite fille était âgée de 5 ans.

Un drame à la ménagerie Pezon

Béziers, 27 décembre. — Le dompteur Pezon a été grièvement blessé par la lionne Saida, qui la mordit à plusieurs reprises bras et lui a labouré la poitrine avec ses griffes.

Le dompteur a pu repousser le fauve, mais il est obligé d'interrompre la série de ses représentations.

L'ESPION GUILLOT

son séjour en Suisse

Besançon, 27 décembre. — Voici des renseignements sur le séjour en Suisse de l'ex-capitaine Guillot :

Lorsque, en 1888, un mandat d'arrêt fut décerné contre lui par M. Atthalin, juge d'instruction au tribunal de la Seine, l'espion se rendit à Besançon et de là en Suisse, aux Brenets, où il séjoura quelques temps

Il se rendit ensuite au Locle et descendit à l'hôtel du Jura, qu'il habita pendant près d'une année.

Aux Brenets et au Locle, Guillot se faisait passer pour une victime de l'aventure boulangiste et était reçu à bras ouverts par la colonie française.

Enfin, il fit connaissance d'un notaire français de passage en Suisse, et se présentant comme du pressoir à Bouloire, il lui demanda de l'apporter sur son sort que le 22 août 1890, le notaire consulait aux Brenets deux témoins habitant la France; les trois hommes et l'espion montèrent en voiture, et, sur les hauteurs du Doubs, dans les eaux françaises un certificat de vie fut rédigé et signé.

Guillot, les pièces étant régulières, put cette fois toucher sa pension de retraite avec les arrérages.

Quelques mois après, une singulière aventure arriva à l'espion, qui faillit être pincé.

Un beau soir, une fort jolie femme descendait à l'hôtel du Jura, et, sans doute par un effet du hasard, se trouvait placée à table d'hôte à côté de Guillot, qui se mit à faire une cour en règle.

Le siège ne fut pas très long, semble-t-il.

La lune de miel dura depuis une quinzaine de jours, quand la jeune femme fut soudain prise d'un violent désir de visiter le Saut-du-Doubs; elle prie et supplia tant son amant de l'y conduire que ce dernier finit par promettre cette partie de plaisir.

Ainsi qu'on le pense, Guillot était surveillé de très près; un inspecteur de la sûreté s'était logé dans le même hôtel et avait pu obtenir une chambre contiguë à celle de l'espion; il entendit la conversation des deux tourteraux et prévint, par dépêche chiffrée, M. Atthalin, qui, aussitôt envoya au Saut-du-Doubs, côté France, deux inspecteurs de la sûreté porteurs d'un mandat d'amener.

L'espion était être pris, malheureusement, au dernier moment, la femme était descendue du bateau et ayant mis le pied sur le sol français, Guillot, qui était dissimulé à son tour, se ressaisit, et donnant un coup d'avirons s'éloigna vivement du bord.

Il se rendit à l'auberge suisse et, là, attendit patiemment que sa maîtresse qu'il avait envoyé chercher par un batelier, revint.

Quelques temps après, Guillot partit pour la Belgique et de la revenait à Amiens, où il se faisait arrêter.

A CUBA

Insultes aux consulats américains

New-York, 27 décembre.— D'après des informations particulières, plusieurs Américains auraient été l'objet de violences à Cuba, pendant les fêtes de Noël. A la Havane des groupes parcourent les rues en criant : « Mort aux Américains. »

Le Consulat des Etats-Unis est entièrement protégé par la troupe.

A Matanzas, on a découvert un complot qui avait pour but de prendre d'assaut le Consulat des Etats-Unis pendant la nuit. Les chefs de l'entreprise ont pu être arrêtés à temps.

A Karednas, le consulat des Etats-Unis a subi deux assauts.

Les drapeaux ont été arrachés de la porte d'entrée, les fenêtres ont été brisées et le consul a été atteint par un projectile.

La police de Santiago a dû, de son côté, empêcher la mise à exécution d'une tentative remarquable.

Une dépêche de la Havane annonce que les Espagnols se sont emparés des femmes de deux chefs insurgés.

Le général Weyler a ordonné de les traduire devant une cour martiale. Il est à craindre qu'elles ne soient fusillées.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

Bons de l'Exposition

Aux numéros des gros lots que nous avons donnés hier il faut en ajouter une autre liste qui gagne 400 francs. La voici :

Séries	Numéros	Séries	Numéros	Séries	Numéros
26	3.847	48	1.667	26	8.667
149	1.491	81	2.644	27	2.558
91	3.740	41	2.603	152	4.233
203	3.847	17	1.545	235	6.029
150	4.647	62	8.393	31	8.550
96	4.566	73	4.503	225	7.114
9	6.573	8	574	142	2.856
125	552	278	4.018	16	8.407
125	9.363	115	4.492	105	6.267
298	8.430	184	30	130	1.427
277	8.353	193	5.796	206	8.632
72	6.763	320	7.884	304	6.481
84	4.874	23	8.191	276	9.498
139	5.804	317	2.897	154	5.700
177	5.390	280	8.681	220	4.881
237	8.496	193	310	249	7.248
176	8.887	71	6.394	122	3.512
181	9.809	74	8.308	287	143
215	5746	257	9.938	32	7.156
196	3.776	64	4.833	186	365
109	646	304	6.828	18	1.014
75	8.386	293	3.572	138	7.258
81	6.231	214	1.237	11	8.437
278	1.293	20	2.059	142	4.456
208	69	24	2.436	129	3.436
103	7.291	196	7.532	270	8.127
54	777	220	5.884	121	6.883
281	1.315	73	9.083	304	8.127
299	2.144	105	2.719	123	3.295
133	9.939	105	2.849	46	1.849
309	100	6	390	143	2.545
248	4.137	291	9.553	35	1.537
85	5.324	114	4.754	252	4.101
176	3.467	154	1.813	205	7.361
200	2.830	213	6.878	305	5.296
2	869	71	3.978	121	8.329
166	9.910	188	4.353	35	99
138	9.649	196	6.090	9	8.093
119	8.808	66	3.308	34	3.419
188	7.037	227	8.755	159	8.654
229	2.778	5	4.496	49	1.549
204	6.628	4	7.957	50	2.792
234	4.358	276	8.057	283	6.083
236	3.533	115	4.159	65	1.412
237	4.478	180	8.225	21	8.244
73	8.079	42	6.351	123	644
163	1.622	45	3.336	9	1.229
58	1.334	236	2.721	105	7.150
209	4.693	18	9.548	50	5.507
306	3.066	258	5.454		

Chronique électorale

Les listes sénatoriales

Le *Réveil du Nord* a publié hier, en tête de ses colonnes, deux listes de candidats au Sénat : une liste du parti ouvrier, et une liste qui s'intitule : « des cercles radicaux socialistes. »

Les voici :

Liste du parti ouvrier. — MM. Carrette, Henri, maire de Roubaix; Cousin Corbier, négociant, conseiller municipal de Fourmies; Giard, Alfred, professeur à la Sorbonne, ancien député de Valenciennes; Moreau, Emile, ingénieur, ancien député de Roubaix; Russel, Julien, entrepreneur, à Escaudœuvres; le colonel Sever, député de Lille; Staes-Brame, docteur en médecine, adjoint au maire de Lille.

Liste des Cercles radicaux-socialistes. — MM. Cathelotte, docteur en médecine, maire de Pont-Sainte-Maxence; Lefèvre, ex-commandant de la garde nationale en 1848 et en 1870, ancien maire, ancien cultivateur à Rumilly; J. Dourges, cultivateur à Vred, près Douai ; Giard, professeur à la Sorbonne, ancien député de Valenciennes ; Emile Moreau, ingénieur, ancien député de Roubaix ; colonel Sever, député de Lille ; Staes-Brame, docteur en médecine, adjoint au maire de Lille.

On remarquera que MM. Giard, Moreau, Sever et Staes-Brame sont portés sur deux listes. On ne devine pas bien le but de cette combinaison. Les socialistes, qui connaissent le nombre infime de voix qui leur est réservé, tiennent uniquement à se compter.

Il semble qu'ils auraient agrivés au même résultat avec une seule liste, qu'avec deux listes aussi peu dissemblables que celles par eux soumises aux électeurs sénatoriaux.

.·.

D'autre part, la *Dépêche* annonce qu'à la suite de l' « effondrement » de l'*Echo du Nord*, le « Comité républicain libéral » (celui de la *Dépêche*), s'est réuni et qu'il a élaboré une liste qui sera publiée aujourd'hui.

Nous croyons savoir que sur cette liste réactionnaire figureront notamment : MM. Ch. Rogez, conseiller général du canton Nord-Est de Lille ; Dumont, maire de Dunkerque ; Dehau, *conseiller général de Cysoing ; Morel, maire de* Lallaing, conseiller général de Douai, Nord.

MM. Thellier de Poncheville et Lefèvre-Pontalis ont refusé la candidature qui leur était offerte.

Les Militaires chasseurs

Une sorte de privilège pour certains officiers et employés de l'armée de terre, est frappé de déchéance par le ministre de la guerre.

L'exercice de la chasse toléré jusqu'ici sur les terrains dépendant des établissements militaires est complètement interdit.

Le ministre se réserve de prendre une décision pour chaque cas, sur la proposition d'afficher à ses particuliers le droit de chasse sur les champs de tir, de manœuvres et les camps d'instruction du domaine de l'Etat.

Chronique Régionale

Le général de France chef d'état-major général

Ainsi qu'on le verra dans *Nos Dépêches*, il est question du général de France, commandant le 1er corps d'armée, pour le poste de chef d'état-major général, en remplacement du général de Boisdeffre.

Nomination judiciaire

M. de Savignon, avocat général à Douai, est nommé président de chambre à Rennes.

LE SPORT

Football Association

Les deux matchs internationaux de Football ont eu un plus grand succès. Le temps était favorable, très favorable même pour un dimanche de fin d'année.

Nous ne voulons pas dire que le public a été nombreux, mais les visiteurs, au nombre de 3000 environ, étaient tous, peu ou prou, amateurs de ce joli sport.

Les applaudissements n'ont pas fait défaut et ils allaient de préférence au Racing-Club Roubaisien, qui a eu les honneurs de la journée en gagnant les deux matchs contre les *deux équipes* du Sporting-Club Roubaisien.

Il est difficile de se figurer l'intérêt des parties de Football, les péripéties émouvantes suscitées par la marche rapide du jeu, les prodiges d'adresse et de force d'une équipe, les passes des smateurs de ce sport si nouveau pour le grand public.

Dans les courses cyclistes l'intérêt palpitant se produit surtout à la fin de la course, au moment de l'emballage final et encore faut-il être bien placé pour suivre les coureurs pendant tout le parcours.

Dans le Football Association, l'intérêt commence au moment où le ballon est mis au jeu et ne cesse que quand l'une des équipes a réussi à projeter le ballon dans le camp adverse entre les deux poteaux et à marquer ainsi un « but. »

Disons de suite que l'équipe roubaisienne a gagné haut la main les deux matchs et l'équipe première qui jouait à 3 heures a fini en marquant 3 buts pendant que les adversaires restaient à zéro.

Si nous en croyons M. Paul Lejeune, vice-président du Racing-Club de France, le football est un jeu d'origine française et se joue depuis très longtemps en Bretagne sous le nom de *Soule*.

C'est en Angleterre que le Football a pris une grande extension et les équipes d'Outre-Manche sont connues et renommées dans le monde entier.

Depuis quelque temps, ce joli sport athlétique commence à avoir beaucoup de succès en France et chaque année l'U. S. F. S. A. (*Union des Sociétés* françaises de Sports athlétiques) organise un championnat *Interclubs* et un championnat *Intercolaire*.

Il arrive n'a pas rarété à venir et les équipes sont devenues tellement nombreuses qu'il a fallu créer un championnat pour *équipes secondes*.

Disons en outre que ce sport qui développe d'une façon si complète les muscles de la jeunesse demande au moins quinze ans d'âge, et au plus 30 ans.

Quant à nous, nous croyons que les séances de Football aussi intéressantes que la Vélocipède, seront suivies dès l'année prochaine par un public de plus en plus nombreux.

Le terrain du jeu est un grand rectangle allongé dont la longueur compte deux fois la largeur. Au milieu une ligne idéale partage le terrain en deux carrés qui théoriquement appartiennent chacun à une équipe.

Il s'agit de projeter avec les pieds le ballon dans le camp adverse de façon que le ballé traverse l'espace compris entre deux poteaux réunis au moyen d'une traverse horizontale. C'est là le *but* qui est gardé par le *joueur arrière* lequel seul a le droit d'arrêter le ballon avec ses mains.

L'intérêt grand du jeu consiste dans les manœuvres exécutées par les équipes pour chasser le ballon dans le camp ennemi et arriver finalement au but. Tudieu ! on distribue de fameux *coups de pied et de jolis coups de tête*. Non seulement il s'agit d'ouvrir les yeux mais il faut du muscle, de l'à-propos et surtout de l'agilité. Et on assiste à des culbutes fort réjouissantes pour le spectateur et qui, heureusement ne bouvent pour les joueurs à des incidents prévus et sommé toute assez anodins.

En résumé, le public qui a assisté au match de football a passé quelques instants agréables et aussi émotionnants (soit dit sans médire du cyclisme) que les plus belles courses de bycyclettes.

K.

Chronique Locale

ROUBAIX

Une interview de M. Coupez

Conseiller municipal démissionnaire de Roubaix

Comme complément à la lettre de démission de M. Coupez, conseiller municipal, nous avons cru intéressant d'aller interviewer le conseiller démissionnaire.

Feuilleton du *Avenir de Roubaix-Tourcoing* 14

Mlle GUIGNOL

ROMAN

par Jules Mary

PREMIÈRE PARTIE

L'OUTRAGE

— Il n'est point parti et ce n'est pas un pêcheur.

— Alors, pourquoi n'est-il pas ici auprès de toi pour te soutenir dans l'heure pénible que tu me fais ?

— Parce que cet homme est digne de mépris entre tous les hommes.

La pâleur d'Yvonne devint livide.

— Pourquoi l'as-tu aimé, toi si douce et si franche ?

— Parce que j'ignorais que ce fut un misérable et un lâche...

— Alors tu n'as plus d'espérance en lui ?

— Aucune.

— Alors, tu se perdue, bien perdue ?

— Sans que je sache d'où viendra le salut.

— Ma pauvre Pascaline !!

Yvonne se glissa plus bas.

Le nom de l'infâme qui avait troublé, bouleversé cette vie, elle n'osait le deviner.

Il est cheminait, pour y arriver, rappelant dans son esprit tous les incidents, tous les hasards, toutes les aventures.

Et tout à coup la lumière se fit.

Elle en fut si effarée qu'elle demeura sans voix, interdite.

Pascaline lui arrivait d'un regard anxieux, désolé, le combat de cette âme. Elle n'avait reçu aucun reproche.

Yvonne sentait que tout reproche désormais était inutile et ne ferait peut-être que pousser l'enfant à quelque acte désespéré. Mais, si d'Yvonne aucun reproche n'était venu, combien Pascaline comprenait que ce cœur loyal avait été profondément «Meint!...

Yvonne attira sa sœur dans ses bras.

Très bas, tout près de l'oreille, elle prononça un nom :

— Médéric Kérardal !

Pascaline baissa la tête et n'eut pas besoin de répondre.

Yvonne murmurait :

— *Le malheur est complet, en effet.* Il ne pouvait être plus grand...

— Que faire ? Que faire ? Elles ne savaient et dans le premier effarement, elles étaient incapables de réfléchir et d'aviser. La lettre de François Le Gonnec était pressante. On devait un pas trop tardée à répondre. Mais il ne fallait pas songer, en ce moment du moins, au voyage qu'il proposait. La santé de Pascaline ne le permettait pas. Puis, c'était obliger l'enfant à encourir le terrible colère du Breton. Non, non, cela n'était pas possible. Exposer cette enfant au châtiment inexorable qu'attendait, c'était plus qu'une imprudence, c'était presque un crime.

Quelle histoire inventer ? Quel prétexte trouver ?

Comme si rien d'anormal ne se fût passé, pendant les jours qui suivirent, elles ne dirent pas un mot de leurs angoisses. La pâleur de leurs traits, en air de fatigue qui soudain semblait les avoir vieillies, la *rougeur* de leurs yeux trahissaient seulement leur détresse morbelle.

Une fois, pourtant, Yvonne dit :

— Est-ce que tu l'as revu ?

Elle ne voulait même pas prononcer le nom du misérable.

— Je lui revu, oui, une fois, sur la falaise...

— Et lui as dit ?

— Je lui ai dit que j'étais mère. J'ai supplié, il s'est mis à rire.

— Et depuis ?

— Plus rien.

— Si tu faisais une dernière tentative ?

— A quoi bon ? Je le hais... Plutôt que d'être sa femme, maintenant, je préférerais mourir et entraîner avec moi mon enfant dans la mort.

— J'irai, moi !

— Oui, va, sœur... mais tu reviendras écœurée, tant ce lâche est immonde.

Yvonne se rendit le lendemain à Kerhernan. Kérardal était chez lui, mais il refusa de la recevoir.

En vain, elle insista. Le Breton à demi idiot qui lui servait de garde-chasse, de compagnon de pêche, de valet de chambre et de cuisinier, maintint obstinément sa consigne.

Elle rôda aux alentours de Kerhernean jusqu'au soir, attendant une occasion propice.

— Kérardal ne se présenta pas.

Elle attendit encore. La nuit vint. Le domestique sorti et prit le chemin de Kerhernean. Kérardal était seul. Elle entra.

Il eut un sursaut de surprise.

Comme elle était dans l'ombre, il enleva l'abat-jour.

— Yvonne Le Gonnec !... Que venez-vous faire ? Que venez-vous ?

— Ce que je viens faire ? Te demander compte à toi-même de ce que tu as fait de Pascaline ! Ce que je veux ? Cela dépend de toi... Je te supplie, au besoin, si le cœur t'en dit...

Il se mit à rire.

Mais son rire s'arrêta net dans sa gorge contractée lorsqu'il vit soudain briller, dans la main de la robuste Bretonne, un poignard de classe à large lame, qu'elle avait en entrant détaché d'une panoplie près de la porte.

Il la savait audacieuse et résolue. Il l'avait connue jeune, celle-ci aussi, étant à peu près de son âge, et même il avait, avant qu'elle devînt la femme de Le Gonnec, essayé de la séduire.

Il s'était heurté à sa fierté et à son mépris.

En la voyant armée, Kérandal avait fait lui-même un pas vers la panoplie, mais elle se jeta devant lui pour lui barrer le passage et lui montrant le poignard :

— Rester donc assis. Vous m'écouterez mieux !

— Soit ! dit-il.

Et il obéit, affectant de sourire et haussant les épaules.

Elle semblait avoir pris une résolution très ferme, qu'accusait la mâle énergie de son visage.

Mais quel sanglant mépris dans son regard !

— Vous vous êtes conduit comme un infâme envers Pascaline.

— Pascaline était libre et je n'ai en rien forcé sa volonté.

— Pascaline était une enfant et vous l'avez indignement trompée, et lorsqu'elle est venue vous avouer qu'elle était mère, vous l'avez chassée de votre présence.

— Soit. Enfin que demandez-vous ?

— Que vous répariez ce que vous avez fait.

— Comment !

— Vous allez lui écrire, à cette pauvre enfant méprisée, une lettre que je vous dicterai...

— Et dans laquelle ?

— Dans laquelle vous lui direz que vous êtes un misérable et que vous lui demandez pardon.

— Jamais.

— Eh bien ! je vous le jure, aussi vrai que je vous hais, je vous plante ce poignard dans la gorge...

Et en effet, elle l'en menaçait.

Il n'attendait que ce moment-là, peut-être, car il lui saisit le poignet et voulut lui tordre la main pour faire tomber le poignard.

Une courte et silencieuse lutte, les dents serrées, tous deux haletants, les yeux illuminés de rage et de haine.

Et ce ne fut pas l'homme qui triompha.

Sous l'étreinte farouche de la Bretonne, les os des doigts de Kérandal craquèrent, les doigts se rouvrirent.

Et le poignard d'un dernier effort, elle se regala.

Mais elle avait gardé le poignard.

Quand elle eut repris haleine :

— Mets-toi à cette table. Je ne te donne pas une minute pour écrire ce que je vais te dicter.

Alors, vaincu, sachant bien qu'elle n'hésiterait pas devant un meurtre, — ses yeux flamboyants le disaient, sa main vigoureuse crispée autour du manche en corne du couteau de chasse l'en menaçait terriblement, il obéit, et d'une voix enrouée, brutalement, il demanda :

— Dites-moi ce que vous voulez, et dépêchez-vous !

« Pascaline, je suis un lâche et un criminel, envers vous. Je vous ai trompée en vous faisant croire à mon amour. Je ne vous ai jamais aimée. Je vous demande pardon. Mais puisque je n'ai qu'un moyen de réparer ma faute, ce moyen je vous l'offre en vous donnant « mon nom, et en légitimant ainsi l'enfant qui « est de moi et qui va naître. »